Gestion des matricules sur 13 caractères

Cher client,

Vous utilisez la solution Medix d'Infodata pour l'administration de votre cabinet médical et nous vous en remercions.

Comme vous devez le savoir, le Centre Commun de Sécurité Sociale adopte, à compter du 1er juillet 2014, une nouvelle structure unique pour le matricule national.
Aussi, **Infodata anticipe ce changement** et vous aide à préparer sereinement ce basculement.

Quand cela va-t-il se faire ?

Medix sera prêt dès la fin de ce mois de mars.

Comment cela va-t-il se faire ?

Infodata mettra à votre disposition une procédure complète et détaillée pour déployer ces nouveautés chez vous et mettre à jour votre base matricules sur 13 caractères, en toute autonomie.

Malgré tout, si vous en ressentez le besoin, Infodata pourra vous proposer des prestations pour mettre à jour Medix à votre place (par télémaintenance ou déplacement en vos locaux)

Ce qui va changer

- Un traitement sera lancé pour convertir les matricules des signalétiques patients.
  - Ce traitement ne concernera que les patients liés à un code caisse rattaché à la CNS
- A la fin de la conversion, un rapport de fin de traitement fera apparaitre les éventuels matricules qui n'ont pas pu être convertis.
- Une fonction de “Conversion à la demande” sera disponible pour convertir individuellement des matricules de 11 à 13 caractères à partir de la fiche patient
- Les éditions et les écrans comprenant des numéros de matricule seront adaptés pour recevoir 13 caractères.
- Si vous avez utilisez les matricules comme identifiant pour vos patients, ces identifiants ne changeront pas. Ils resteront sur 11 caractères.
  - Néanmoins, vous pourrez recherchez vos patients avec leur ancien code (11 caractères) et avec leur nouveau code matricule (13 caractères)

Sources

- http://www.ccss.lu/matricule